

# LEUR DERNIER JOUR

Du même auteur  
derniers ouvrages parus

*Tout sur Mein Kampf*, Perrin, 2017 ; Tempus, 2019.

*Crois ou meurs ! Histoire incorrecte de la Révolution française*,  
Tallandier/Perrin, 2019 ; Texto, 2021.

*Les Opérations les plus extraordinaires de la Seconde Guerre mondiale*, Perrin, 2019 ; Tempus, 2022.

*Il était une fois la France*, Buchet-Chastel, 2021.

*Hitler. Vérités et légendes*, Perrin, 2022.

CLAUDE QUÉTEL



# LEUR DERNIER JOUR

BUCHET • CHASTEL

© Buchet/Chastel, Libella, Paris, 2023.  
ISBN 978-2-283-03571-9

« Il n'y a pas de belle mort. Il y en a qui sont belles à raconter mais celles-là ce sont les morts des autres. »

SACHA GUITRY



## APERÇUS

Nombreux sont les personnages de l'histoire, la grande et la petite, dont la vie, pour insigne qu'elle ait été, s'est trouvée transcendée et d'une certaine façon éclairée par les circonstances de leur mort. « On contient sa mort comme le fruit son noyau », a écrit Rainer Maria Rilke.

Cela signifie-t-il que les grands de l'histoire ont eu la mort « qu'ils méritaient » ? Pas toujours, mais assez souvent quand même. En tout cas, une mort qui leur ressemblait...

C'est là l'étonnante rétrospective que nous proposons à travers les siècles, celle du dernier jour, de la dernière heure de célébrités de l'histoire, mais également de la littérature et des arts, du théâtre et du cinéma, de la chanson ou du sport. On verra par ailleurs que certains destins tout à fait obscurs n'ont accédé à la célébrité que par leur mort, justement.

Il ne s'agit pas ici de dresser des listes, mais de raconter à chaque fois une histoire singulière, souvent surprenante et, si possible, pas trop connue. On ne trouvera dans ce livre ni l'assassinat de César, ni celui de Henri IV, ni celui de Marat, ni celui de JFK. On n'y verra pas davantage la mort de Louis XIV ou celle de Napoléon, l'exécution de Louis XVI ou celle de Danton. Pas de suicide de Hitler. Pas d'accident de Lady Di.

Voici en revanche près de deux cents « derniers jours ». Chacun a sa couleur, son style. On verra que ces morts

ne se ressemblent pas, car elles sont toutes marquées au coin de l'identité de leur personnage. La tuberculose de sainte Thérèse de Lisieux, sublimée par une foi mystique, n'a pas été celle du commun des mortels. La variole du Grand Dauphin non plus, et moins encore la syphilis de Maupassant.

Notre promenade commencera donc par les morts dites « naturelles » (un terme qui pose aujourd'hui un problème à la fois sémantique et philosophique), avec parfois de curieux détours, comme dans le cas, au XVI<sup>e</sup> siècle, de François de Civille, enterré vivant quoique laissé pour mort non pas une, mais deux fois. Et même enterré et bien mort, on n'est pas toujours en paix, comme le montre l'in vraisemblable concile dit « cadavérique » de janvier 897 pour lequel on exhuma le cadavre du pape Formose, mort depuis un an, et le revêtit de ses plus beaux habits pontificaux afin de le juger.

Cependant, même si les morts naturelles sont les plus nombreuses, l'histoire retient plus volontiers les morts violentes. On meurt d'accident, comme le général Patton, Marcel Cerdan ou encore James Dean dont la disparition en 1955 bouleversa toute une génération.

On meurt à la guerre et il aurait fallu tout un livre sur ce thème. On en aura limité les exemples en différenciant plutôt les époques et les types de batailles : Nelson à Trafalgar, Lannes à Essling, la pilote de chasse soviétique Lidia Litviak pendant la Seconde Guerre mondiale.

On meurt en duel, comme Pouchkine en 1837. Mais c'était en France, sous l'Ancien Régime, que les duels désolaient la société. François de Montmorency-Bouteville, 28 ans, en était à son vingt-deuxième duel lorsque la justice s'empara de lui et le fit décapiter en 1627.

On meurt assassiné. La liste serait longue même en écartant le droit commun pour ne rester qu'au politique, avec

un xx<sup>e</sup> siècle qui s'est distingué dans la sombre histoire de l'humanité, de Jean Jaurès en 1914 (son assassin fut acquitté) à Yitzhak Rabin en 1995. Comme l'écrivait George Bernard Shaw, « l'assassinat est la forme la plus extrême de la censure ».

On meurt plus rarement martyr et ce n'est pas réservé aux premiers chrétiens, comme la fameuse sainte Blandine dans les arènes de Lyon. Les 215 à 220 cathares brûlés vifs au pied du château de Montségur le 16 mars 1244 ont été à leur tour des martyrs des chrétiens.

On meurt exécuté depuis les temps les plus anciens et aujourd'hui encore dans nombre de pays. La France n'a aboli la peine de mort qu'en 1981, en dépit d'une majorité de 55 % de Français qui lui restaient favorables. Le couperet de la guillotine, après 185 ans de bons et sanglants services, s'est abattu pour la dernière fois le 10 septembre 1977 sur le cou de Hamida Djandoubi.

Avant la sinistre guillotine, notre Ancien Régime variait les modes d'exécution. La marquise de Brinvilliers, fieffée empoisonneuse, mais noble, eut le privilège insigne d'être décapitée en 1676 au terme d'ailleurs d'un dernier jour assez hallucinant. Au siècle suivant, Cartouche, ennemi public numéro un sous la Régence mais roturier, n'eut pas cette faveur. Il fut conduit sur la place de Grève à Paris en 1723 pour y être roué vif (le bourreau rompaît les os des bras et des jambes du supplicié à coups de barre de fer avant de l'exposer à l'horizontale sur une roue de charrette).

Le dernier fusillé en France fut Jean Bastien-Thiry en 1963. Il était l'organisateur de l'attentat manqué du Petit-Clamart, l'année précédente, contre le général de Gaulle. Même les derniers jours devant un peloton d'exécution ne se ressemblent pas. L'exécution du maréchal Ney, en 1815, fut digne. Celle de Laval, en 1945, lamentable.

Chaque pays a ses traditions en matière d'exécution capitale et, dans ce domaine, les États-Unis occupent une place privilégiée. Près de 2 700 condamnés attendent aujourd'hui encore dans les couloirs de la mort. Quand et pourquoi, à côté de la bonne vieille pendaison, est apparue la première chaise électrique ? La première injection létale ?

De nombreuses exécutions ont défrayé la chronique : celle de Sacco et Vanzetti en 1927, celle des époux Rosenberg en 1953, celle de Caryl Chessman en 1960. Ce dernier attendait depuis douze ans dans le couloir de la mort. Entre-temps, il était devenu un auteur à succès en protestant de son innocence (rien moins qu'assurée) et faisant valoir que celui qu'on allait exécuter n'était plus le même homme que celui qu'on avait condamné.

Dans cette galerie mortuaire américaine surgit une figure étonnante en la personne de Gary Gilmore, coupable d'un double assassinat. Condamné à mort en 1976, il fut le premier et bien le seul à exiger d'être exécuté, à contre-courant des procédures d'appel et de révision qui prolongeaient (et prolongent encore) le sursis d'exécution. C'est peu de dire qu'il embarrassa à l'extrême sa famille, son avocat et plus encore tout l'appareil judiciaire et pénitentiaire des États-Unis.

Exécutions capitales, mais aussi exécutions sommaires. En France, le Premier consul donna l'exemple en faisant fusiller le duc d'Enghien, le 21 mars 1804, dans les fossés du château de Vincennes. Il eut cette phrase : « En politique, une mort qui doit donner du repos n'est pas un crime. »

On exécute sommairement des prisonniers de guerre. On exécute des otages. Et là encore le xx<sup>e</sup> siècle trône. Après ses deux guerres mondiales, il a inventé la guerre au nom des bons sentiments. Au lendemain de la Seconde Guerre

mondiale, Georges Bernanos avait le premier dénoncé la venue de « l'agneau totalitaire ». Ce fut en effet le « devoir d'ingérence » au nom de la défense des droits de l'homme. Dans ce contexte eurent lieu les exécutions sommaires des époux Ceausescu en 1989, de Saddam Hussein en 2006, de Kadhafi en 2011 (le *xxi*<sup>e</sup> siècle emboîtant le pas au précédent).

Enfin, on se suicide... Et que de suicidés dans l'histoire ! Et que de raisons différentes d'en arriver là ! Les suicides forcés constituent une catégorie à part, car ce sont en fait des exécutions déguisées, comme pour Socrate, Brutus, Sénèque, Néron, Hannibal, Rommel...

Les suicides dits « escapistes » sont les plus nombreux. On veut échapper à une situation vécue comme insupportable. Delphine Delamare (la vraie Madame Bovary) échappa au déshonneur, Drieu la Rochelle à l'arrestation et à un procès pour collaboration, Göring au bourreau. On échappe à la torture comme le résistant Pierre Brossolette, à la vieillesse comme Romain Gary, à la vie tout simplement comme Gérard de Nerval, Gabrielle Russier ou encore la bien oubliée Sœur Sourire.

On se suicide par deuil comme le général Boulanger sur la tombe fraîchement creusée de sa maîtresse ; par oblation comme Jan Palach s'immolant par le feu en 1969 sur la place Venceslas à Prague, ou comme Mishima se faisant *hara-kiri* à Tokyo en 1970.

On se suicide à deux comme l'archiduc héritier d'Autriche-Hongrie et Marie Vetsera à Mayerling ou comme Stefan Zweig et son épouse. Et même on se suicide collectivement comme le 18 novembre 1978 lors du monstrueux épilogue de l'histoire du Temple du Peuple : 912 morts dont 304 enfants.

Quant à la palme mondiale du suicide le plus inventif, elle revient sans conteste à William Kogut en 1930, surveillé

## LEUR DERNIER JOUR

comme le lait sur le feu dans sa cellule du couloir de la mort de la prison de San Quentin en Californie. Il avait juré et proclamé qu'il échapperait à son exécution, et il y parvint en effet...

## MORT « NATURELLE »

« Il y a deux choses que l'on conteste bien souvent aux rois : leur naissance et leur mort. On ne veut pas que l'une soit légitime, ni l'autre naturelle. »

ALFRED DE VIGNY



Clemenceau, Félix Faure, Rudolph Valentino, Pie XII, l'abbé Grégoire, Talleyrand, la marquise de Montespan, Berlioz, Bichat, Adolphe-Frédéric de Suède, Pausanias et...

... le pape Formose, le 4 avril 896, Gabrielle d'Estrées, le 10 avril 1599, François de Civille, le 23 décembre 1610, le Grand Dauphin, le 14 avril 1711, Guy de Maupassant, le 6 juillet 1893, sainte Thérèse de Lisieux, le 30 septembre 1897, Camille Claudel, le 19 octobre 1943.



Par opposition à la mort violente sous toutes ses formes, on a longtemps parlé de « mort naturelle », selon une classification rappelant la médecine légale. Aujourd'hui, ces deux termes cohabitent mal. Dans notre société de la jeunesse éternelle, aucune mort ne paraît finalement naturelle. Elle-même est injuste et a vocation à être vaincue : « La mort naturelle, écrivait en 1976 Jean Baudrillard, est ce qui est justiciable de la science, et qui a vocation à être exterminée par la science. »

Ou alors, à la rigueur, s'éteindre paisiblement dans son sommeil, à 99 ans, et la veille encore, bon pied bon œil ? Il n'est même pas certain qu'un scénario aussi avantageux soit validé philosophiquement parlant par notre société matérialiste. Toute mort est un mal comme privation du bien absolu qu'est la vie. Toute mort est violence, même lorsqu'elle ressort de la catégorie « naturelle » qui est de loin la plus fréquente – on n'ose ajouter : la plus normale.

Ces réflexions n'étaient pas de mise autrefois. On mourait et c'était tout, le plus souvent chrétiennement, pour en rester à notre civilisation occidentale. Mais, aussi bien, toutes les religions enseignent à chacun qu'il faut mourir. À l'extrême fin du Moyen Âge, des fresques peignent des danses macabres où la Mort, squelette ricanant, entraîne

dans un cortège endiablé rois, chevaliers, évêques, moines et paysans, tous égaux, enfin.

La plupart du temps, même pour les personnages célèbres, on ne sait pas grand-chose de leur mort, mais suffisamment tout de même pour éclairer une dernière fois une vie, un destin.

On retient parfois juste un trait, une anecdote. Clemenceau, qui décède d'une crise d'urémie le 24 novembre 1929, à 88 ans, aurait eu cette phrase en sentant sa mort venir et craignant des funérailles solennelles : « Pour mes obsèques, je ne veux que le strict minimum, c'est-à-dire moi. » Cette phrase superbe a également été prêtée à de Gaulle.

Il faut évidemment se méfier des belles sentences en général et des mots de la fin en particulier. On peut toutefois donner crédit à Clemenceau, célèbre pour son sens de la formule (« Les femmes vivent plus longtemps que les hommes, surtout quand elles sont veuves »). Cent fois il a dit pour son enterrement qu'il ne voulait pas « de femmes qui pleurent », ajoutant aussitôt : « Et pas d'hommes non plus ! » Son testament stipulait qu'il ne voulait pas non plus de cérémonie – et il n'y en eut pas.

La discrétion ne fut assurément pas de mise le dernier jour de Félix Faure, le 16 février 1899. Président de la République depuis quatre ans, ce robuste Havrais est un grand amateur de voyages, de dîners, mais aussi de femmes. Il a fait aménager dans son « petit Salon bleu » une porte dérobée qui communique avec son bureau, à l'Élysée. Tous les soirs, à 17 heures, il s'y retire pour « ses audiences particulières », avec ordre de ne pas être dérangé. Un « cinq à sept », comme on disait autrefois...

Ce 16 février 1899, en fin d'après-midi, le président reçoit en audience Albert I<sup>er</sup> de Monaco, venu intercéder en faveur du capitaine Dreyfus dont la demande de réhabilitation enflamme les esprits. Félix Faure est pour sa part

antidreyfusard. Alors qu'il est affligé depuis longtemps déjà de problèmes cardiaques, cette entrevue houleuse lui donne des palpitations. Suit une « audience particulière » en la personne de Marguerite Steinheil, épouse volage d'un peintre dont elle s'emploie à faire la promotion, auprès du président notamment.

Ici, un semblant de mystère plane. Il est plus que vraisemblable que Félix Faure, en train d'entamer la crise cardiaque qui va lui être fatale, a écourté le rendez-vous au « petit Salon bleu ». Il se sent mal et appelle son chef de cabinet. Il a chaud et demande qu'on ouvre les fenêtres. Son épouse, sa fille, son médecin se précipitent. Le président succombe, à l'âge de 58 ans.

La presse ne l'entend pas ainsi. L'occasion est trop belle et on proclame *urbi et orbi* que le président de la République est mort dans les bras de sa maîtresse. Le Tout-Paris s'empresse de la surnommer « la pompe funèbre ». Quant à Marguerite, impliquée dans l'assassinat de son mari en 1908 et pour le moins convaincue de mythomanie, elle se prêtera complaisamment à la légende.

Les anecdotes sur la mort de Félix Faure ont encore aujourd'hui la vie dure. La plus célèbre fait demander au prêtre accouru pour donner les derniers sacrements : « Monsieur le Président a-t-il toujours sa connaissance ? » Et le chef du protocole de rassurer le digne ecclésiastique : « Non, elle est partie par la petite porte. »

Mort médiatique aussi que celle de l'acteur de cinéma Rudolph Valentino le 23 août 1926, à 31 ans. Le beau ténébreux des Années folles meurt d'une septicémie consécutive à l'opération d'un ulcère gastrique. On ne manque pas d'évoquer un empoisonnement dû à quelque mari jaloux. Le sex-symbol de Hollywood est alors au sommet de sa carrière, illuminé par les derniers feux du cinéma muet.

Au moment de le sortir de l'hôpital et dans la crainte justifiée de manifestations indécentes, son corps a été dissimulé dans un panier à linge. Au salon funéraire du Frank E. Campbell Funeral Chapel sur Broadway, 270 000 personnes défilent devant son cercueil sous haute protection policière. Le jour de ses obsèques, à l'église catholique de Saint-Malachie, c'est l'émeute. Cent mille personnes se sont massées sur le passage du cortège et devant l'église au-dessus de laquelle un avion lâche à profusion des pétales de roses. Des vitrines éclatent. Des voitures sont renversées. Des enfants se perdent par dizaines. La chapelle funéraire est mise à sac par des admiratrices avides de souvenirs. Des femmes se suicident.

Médiatique encore, mais dans un registre plus pieux, est la mort de Pie XII. La mort des papes a toujours déchaîné la passion des médias, mais celle de Pie XII, pape depuis dix-neuf ans, défraya particulièrement la chronique. Il meurt le 9 octobre 1958, à 82 ans, d'une congestion cérébrale. Trois jours auparavant, il a été victime d'une syncope. À cette nouvelle, la foule a commencé à se masser sur la place Saint-Pierre tandis que journaux et radios se livrent à une compétition féroce. Qui sera le premier à annoncer l'échéance fatale ?

Un espion a été recruté à l'intérieur même du Vatican par une agence de presse afin de signaler aussitôt le décès en agitant discrètement un mouchoir à une certaine fenêtre. Dans une scène digne d'un film de Fellini, l'observateur commis à la surveillance de ladite fenêtre croit voir le signe et court porter la fausse nouvelle.

Le 8 octobre, en fin de matinée, quatre journaux encadrés de noir paraissent dans les kiosques de Rome, annonçant la mort du pape. D'autres suivent pour démentir la nouvelle. Ce terrible imbroglio s'achève le lendemain avec la

parution du bulletin officiel du Vatican : « C'est l'âme pleine de tristesse que nous devons dire que le souverain pontife, Pie XII, a saintement expiré dans la paix du Seigneur. Il était 3 heures 52 minutes et 3 secondes. »

La taupe a pour nom Riccardo Galeazzi-Lisi, médecin personnel de Pie XII, qui n'en a pas fini avec ses indécadences puisqu'il vend aux tabloïds, certainement très cher, des photos du pape sur son lit de mort. Le scandale est énorme, d'autant que lors d'une conférence de presse, il donne force détails – et des plus macabres – sur l'embaumement du corps du souverain pontife. L'indigne praticien est rayé de l'ordre des médecins, mais il réussit à faire casser la décision pour vice de forme. En tout cas, il est chassé du Vatican et l'une des premières mesures du successeur de Pie XII, Jean XXIII, est que désormais la mort des papes sera entourée de plus de discrétion.

Les derniers sacrements font parfois l'objet de négociations. Ainsi l'abbé Grégoire, mort le 28 mai 1831 à l'âge de 81 ans. Personnage de la Révolution française et premier à avoir prêté serment à la Constitution civile du clergé dont il a été l'un des rédacteurs, il fait figure de pestiféré auprès des catholiques légitimistes de la Restauration. Il est même considéré par ceux-ci comme régicide alors qu'il n'a pas participé au procès de Louis XVI, ayant eu la bonne idée de se trouver alors en mission en Savoie. Il n'en est pas moins un chrétien sincère qui, sentant sa mort venir, entend bien bénéficier des secours de la religion.

L'archevêque de Paris est alors le très légitimiste et ultra-conservateur Mgr Hyacinthe-Louis de Quélen, à qui on doit cette magnifique phrase, prononcée lors d'un sermon : « Non seulement Notre-Seigneur Jésus-Christ était le fils de Dieu par son père, mais il était d'excellente famille par sa mère. »

Les secours de la religion pour le révolutionnaire abbé Grégoire ? Mais bien sûr ! À tout péché miséricorde. Il faut toutefois que le pécheur se rétracte de son serment à la Constitution civile du clergé. L'abbé s'y refuse et l'archevêque le prive de prêtre et donc de derniers sacrements.

La presse républicaine, alors d'opposition, s'empare de l'affaire et ameuté l'opinion. Le ministre Casimir-Pierre Perier, intervient, mais en vain auprès de l'inflexible archevêque. En opposition à ce dernier et par conséquent en rupture canonique, un abbé du nom de Guillon (qui a pourtant été un opposant à la Constitution civile du clergé) administre finalement les derniers sacrements à l'abbé Grégoire. Plusieurs milliers de Parisiens accompagneront le cercueil jusqu'au cimetière du Montparnasse.

Talleyrand dut lui aussi négocier ses derniers instants sous l'autorité du terrible archevêque de Paris Mgr de Quélen. Lorsque commence l'année 1838, le « diable boiteux », qui a 84 ans, sent sa mort venir. Il quitte son château de Valençay, dans l'Indre, où il a pris sa retraite, pour s'installer dans son hôtel de la rue Saint-Florentin à Paris. À la surprise générale, il entend mourir chrétiennement pour éviter à sa famille (ses nièces et sa petite-nièce Pauline) le scandale d'un refus de sacrements et de sépulture chrétienne (comme ce fut le cas pour Sieyès, inhumé civilement en 1836), et peut-être pour se réconcilier avec Dieu. Talleyrand n'est pas Voltaire. Il n'a pas rompu avec le Tout-Puissant, étant bien trop diplomate pour une rupture aussi franche.

Il n'en est pas moins apostat et va devoir encore une fois, la dernière, déployer ses talents de négociateur devant l'injonction de Mgr de Quélen à signer une rétractation. L'affaire est d'importance, car la mort de Talleyrand, à la différence de celle de l'abbé Grégoire, ne manquera pas de retenir l'attention de toute l'Europe. On choisit le

représentant de l'évêché avec soin en la personne de l'abbé Dupanloup. Ernest Renan dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* stigmatise ce « dernier mensonge » et dépeint Dupanloup comme « un prêtre mondain, lettré, aussi peu philosophe que possible, nullement théologien », ayant du succès « auprès d'un public plus exigeant en fait de jolies phrases qu'en fait de doctrine ». Et Renan de conclure qu'il « fallait savoir duper à la fois le monde et le ciel ».

Tout ne va pas pour le mieux cependant, car le madré Talleyrand retarde jusqu'à son tout dernier soupir la signature de sa rétractation, non par scrupule, mais parce qu'il sait ne pas pouvoir survivre à une telle signature. Il est opéré d'un anthrax dans le dos, le 14 mai 1838, et les médecins ne donnent pas cher de sa vie. Et de fait, il ne s'en relève pas.

Sur son lit de mort, on le presse de signer, mais il s'y refuse encore. Le 16, à 20 heures, il annonce qu'il signera le lendemain entre 5 et 6 heures du matin. Autour de lui, on s'affole. Tout ce beau plan va se trouver ruiné. La nuit est extrêmement pénible, car le mourant souffre beaucoup. Et puis, à l'heure dite – et plus près de 6 heures que de 5 –, Talleyrand signe enfin. L'abbé Dupanloup peut donc le confesser et lui administrer l'extrême-onction. Il expire à 15 h 35.

À l'annonce de sa mort, les sarcasmes sur la fameuse rétractation vont bon train. Talleyrand n'a pas prononcé comme on l'espérait un « mot de la fin », mais on en a pour lui. Mme de Girardin, poétesse et chroniqueuse, épilogue : « Monsieur de Talleyrand est mort en homme qui sait vivre. » Plus belle, mais assurément fautive, cette anecdote qui fait le tour des salons parisiens : la veille de sa mort, le roi Louis-Philippe est venu rendre une dernière visite à celui que l'on surnomme « l'homme aux six têtes et aux treize serments ». « Je souffre comme un damné ! se serait exclamé le moribond. – Déjà ! » aurait murmuré le roi.

Le dernier jour de Talleyrand lui ressemble, à la différence de celui de la marquise de Montespan qui meurt le 27 mai 1707 à l'âge de 67 ans. L'illustre pécheresse s'est repentie, grâce peut-être à une vieillesse prématurée. Son visage s'est ridé et sa taille terriblement épaissie, si l'on en croit les témoignages rien moins que charitables de ses proches. Officiellement retirée dans un couvent, elle y vit pieusement et frugalement. Saint-Simon écrit qu'elle s'astreint « à jouer le plus petit jeu du monde » – ce qui veut dire qu'elle joue encore, mais avec de faibles mises (elle a dépensé des fortunes du temps de sa splendeur). Ainsi, elle continue tout de même à paraître dans le monde. Elle a toujours son château d'Oiron (dans l'actuel département des Deux-Sèvres), où elle dort assez souvent, loin de sa chambre monacale.

À partir de 1704 cependant, après la mort de sa sœur l'abbesse de Fontevraud, qu'elle chérissait, elle a commencé d'entrer en dévotion. Elle s'est dépouillée d'une grande partie de sa fortune, encore significative, au profit des bonnes œuvres. Bien sûr, la marquise s'inquiète du salut de son âme et a surtout très peur de la mort. Saint-Simon nous la dépeint dormant en son château, tous les rideaux de son alcôve ouverts, « avec beaucoup de bougies dans sa chambre, des femmes autour d'elle qu'elle payait uniquement pour la veiller, qu'à toutes les fois qu'elle se réveillait elle voulait trouver causant, jouant ou mangeant pour se rassurer contre leur assoupissement ».

En mai 1707, elle part pour les eaux de Bourbon-l'Archambault, où elle a coutume d'aller. Elle emmène avec elle Mme de Cœuvres et une maigre suite. Dans la nuit du 14 mai, les veilleuses servent pour une fois à quelque chose en constatant que la marquise fait un malaise. Elle suffoque. Toute la maison est réveillée. Affolée et en l'absence

d'un médecin, Mme de Cœuvres lui administre un puissant émétique, près de dix fois la dose normale, certainement la cause de sa mort. Encore une fois, les diagnostics rétrospectifs sont des plus hasardeux. Une rupture d'anévrisme cérébral ? Toujours est-il que, revenue d'un long évanouissement, Athénaïs (son prénom de « Précieuse ») fait confession publique de ses péchés et, toujours selon Saint-Simon, « demanda pardon des scandales qu'elle avait si longtemps causés, même de ses humeurs, avec une humilité si sage, si profonde, si pénitente que rien ne put être plus édifiant ».

Le 26 mai, à un moine capucin accouru à son chevet, elle confie : « Mon père, exhortez-moi en ignorante, le plus simplement que vous pourrez. » Elle tombe bientôt dans le coma et meurt le lendemain au milieu de la nuit. Louis XIV accueille la nouvelle avec indifférence. Pour lui, il y avait longtemps que la mère de sept de ses enfants était morte.

L'histoire se souvient de la mort des gens célèbres parfois pour un mot, pas forcément authentique. Berlioz, décédé le 8 mars 1869 à 66 ans on ne sait pas trop de quoi (et lui non plus – depuis des années il se plaignait de « névrose intestinale »), se serait exclamé sur son lit de mort : « Enfin ! On va maintenant jouer ma musique ! » Et de fait, la gloire qu'il attendait tant le rejoint à titre posthume, faisant dire à son premier biographe, Edmond Hippeau : « Il semble qu'il en soit de certains artistes comme des martyrs des premiers siècles, pour qui l'année de la mort n'était que la première de l'immortalité. » Le compositeur de la somptueuse *Grande Messe des morts* se plaisait à dire que « le temps est un grand professeur, mais que malheureusement il tue tous ses élèves ».

De son côté, Xavier Bichat, le grand anatomo-physiologiste de l'orée du Premier Empire, a défini la vie « comme

## LEUR DERNIER JOUR

l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort » (*Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, 1800). Il meurt prématurément le 22 juillet 1802, à 31 ans, très probablement de tuberculose. On évoque parfois une « piqûre anatomique » qu'il se serait faite en disséquant l'un des nombreux cadavres qui défilent dans son laboratoire.

Et où faut-il ranger la mort du roi de Suède Adolphe-Frédéric, le 12 février 1771, à l'âge de 61 ans ? Dans les morts naturelles ou dans les accidents ? L'homme est très gourmand, pour ne pas parler de goinfrerie. Ce jour-là, il dîne de caviar suivi d'une soupe au chou, préludes à du homard et à des harengs fumés servis avec de la choucroute, tout en buvant du champagne en proportion. Et il n'en reste pas là, car jamais il ne se prive de son dessert favori : le national *semmla*, une brioche fourrée à la crème et à la pâte d'amande parfois trempée dans un bol de lait chaud. La légende dit qu'il en mangea quatorze. Ce n'est pas certain, mais ce qui l'est, c'est qu'il meurt d'indigestion.

À l'inverse, Pausanias meurt de faim. Ce général spartiate du v<sup>e</sup> siècle avant notre ère, victorieux des Perses, puis fricotant avec eux, se conduit comme un despote oriental, à telle enseigne qu'il est rappelé à Sparte pour s'expliquer. Trop sûr de lui, il est trahi par l'un de ses serviteurs et mis en accusation. Il court se réfugier dans le temple d'Athéna, enceinte sacrée où l'on ne saurait pénétrer pour l'occire. Alors on mure le temple pour qu'il y meure de soif et de faim.

## LE PAPE FORMOSE

4 avril 896

Formose (*Formosus*), cent onzième pape, meurt le jour de Pâques 896, le 4 avril. Quoi de plus naturel si l'on considère qu'il avait alors 80 ans, un âge tout à fait exceptionnel pour son époque ? C'est la suite de l'histoire qui n'est pas banale...

Comme tous les papes du Moyen Âge et tout particulièrement du haut Moyen Âge, Formose n'a pas cessé de se livrer aux combats de la politique. Dès avant son accession au pontificat, en 891, et alors évêque de Porto, où il ne mettait jamais les pieds, il a intrigué à Rome, où il était né et où s'affrontaient de grands clans aristocratiques. Aspirant au siège pontifical dès 872, il a même été un temps excommunié par Jean VIII. Éloigné de la capitale italienne et chargé de diverses missions diplomatiques en Bulgarie et en France, il a persuadé le roi de France, Charles le Chauve, de se faire couronner par le pape à Rome, le 25 décembre 875.

Après bien des intrigues, Formose a succédé à Étienne V sur le trône de saint Pierre, le 6 octobre 891. Plus que jamais livré aux démons de la politique, il s'est trouvé plongé dans nombre de graves querelles dynastiques. En 894, il a dû couronner roi des Italiques Guy de Spolète, déjà consacré empereur d'Occident, mais lorsque celui-ci est mort, en 894, il a rompu l'alliance de la papauté avec les Spolète afin de se libérer de l'aristocratie romaine. Les Spolète ont

dû se résigner à quitter Rome, bien décidés à y revenir en force dès que l'occasion se présenterait.

La mort de Formose rebat les cartes. Un partisan des Spolète devient pape sous le nom d'Étienne VI après les quinze jours obscurs du pontificat de Boniface VI. Pour casser les décisions du pape Formose, un concile en bonne et due forme est nécessaire, qui l'accuse et le condamne. Mais il faut donner du relief à la chose afin de marquer les esprits.

Nous sommes en janvier 897 quand on imagine alors d'exhumer le cadavre de Formose pour le juger, si l'on ose dire, en personne. Voilà plus de neuf mois qu'il a été inhumé, mais heureusement le corps s'est plus desséché que décomposé. On le rafistole. On le revêt de ses plus beaux atours pontificaux avant de le placer sur le siège papal, dans la basilique Saint-Pierre.

Le concile cadavérique, que préside le pape Étienne VI, peut commencer. On a réuni hâtivement quelques évêques romains. Un diacre a été désigné pour la défense. Formose est principalement accusé d'avoir rompu le serment de ne plus se présenter à Rome, qui était la condition *sine qua non* de la levée de son excommunication. Pour ce motif, son pontificat est déclaré illégitime par le concile. Tous ses actes sont invalidés et toutes les ordinations qu'il avait conférées sont annulées. Ses portraits sont détruits.

Le jugement rendu, ses vêtements pontificaux de cérémonie sont alors solennellement arrachés et les trois doigts de sa main droite coupés afin de marquer qu'il n'était pas habilité à bénir. Le cadavre, qu'on a tant bien que mal recouvert d'habits laïques, est jeté dans le Tibre. Certains auteurs affirment que le corps fut d'abord inhumé dans la fosse commune réservée aux étrangers, exhumé une nouvelle fois par des pillards à la recherche d'objets de valeur. Ceux-ci, déçus de ne rien avoir trouvé, jetèrent la dépouille

dans le fleuve. Le pape Formose venait de connaître son vrai dernier jour.

Étienne VI ne l'emporte pas au paradis, car Formose a laissé un bon souvenir dans Rome et des émeutes populaires éclatent. Au cours de l'une d'elles, les « formosiens » s'emparent du nouveau pape, l'emprisonnent et finalement l'étranglent dans sa cellule. Chaque camp va élire son propre pape.

Pour épouvantable qu'il ait été, le concile cadavérique ne saurait être assimilé à un déferlement de sauvagerie barbare. Exposer le cadavre du coupable procédait de façon ordalique d'une volonté de l'humilier pour mieux proclamer sa culpabilité.

Toujours est-il que ce qu'on n'appela plus que « le concile cadavérique » aura marqué durablement les mémoires. Voltaire évoque cette « farce aussi horrible que folle » et Daniel-Rops, le chantre dans les années d'après-guerre de l'histoire du christianisme, s'indigne : « Une cérémonie abominable suivit, où le mort fut dégradé, dépouillé des vêtements pontificaux auxquels collaient les chairs putréfiées, jusqu'au cilice que portait ce rude ascète. »

La peinture pompier ne pouvait pas passer à côté d'un tel sujet. Jean-Paul Laurens peint la scène en 1870. Au premier plan, la lumière baigne le cadavre de Formose, roidement assis sur le trône pontifical. À ses côtés, à un pupitre, le diacre chargé de la défense. À gauche, Étienne VI, très exactement revêtu des mêmes habits pontificaux et de la même tiare, tend un bras vengeur vers l'accusé. Derrière lui, en retrait, un petit moutonnement de bonnets d'évêques...

## GABRIELLE D'ESTRÉES

10 avril 1599

Au printemps 1599, Henri IV règne sur la France depuis dix ans. Âgé de 46 ans, il file le parfait amour avec Gabrielle d'Estrées, 26 ans, blonde à la peau très blanche comme il se doit être selon les canons de la beauté tout au long de l'Ancien Régime. La belle Gabrielle est toutefois beaucoup plus que la maîtresse en titre depuis 1591. Trois enfants sont déjà nés, et tous trois ont été légitimés. La naissance d'un quatrième est imminente.

Le roi a annoncé publiquement son intention d'épouser Gabrielle, lors d'une fête au palais du Louvre. Sauf qu'il est marié à Marguerite de Valois. Voilà bien longtemps qu'il vit séparé d'elle, mais il faut le démarier. C'est l'affaire du pape, Clément VIII, qui ne s'y oppose pas, à condition toutefois qu'il épouse sa nièce, Marie de Médicis.

On en est toujours là alors qu'approchent les fêtes de Pâques. La tradition exige une dévotion particulière du roi. Il faut faire pénitence. Et quelle meilleure contrition qu'une séparation provisoire ? L'opinion parisienne y sera sensible. Elle s'offusque en effet que, loin de se cacher, Gabrielle vive à la Cour à l'égale d'une reine. Le roi l'a fait peindre au bain, ou encore en Diane chasseresse. Il ne dédaigne pas de lui demander son avis sur les affaires du royaume.

La presque reine a dit à ses proches, sa « maison » : « Il n'y a que Dieu ou la mort du Roy qui puisse arrêter mon

destin. » Ce sont là des paroles bien imprudentes pour qui ne méconnaît pas la déesse Némésis, celle qui personnifie la vengeance des dieux contre la démesure des mortels. Gabrielle n'a pas pensé ou voulu penser qu'il y a un autre cas de figure qui peut ruiner son destin : son propre trépas.

Il a été décidé que le roi resterait au château de Fontainebleau pour y faire ses pâques tandis que Gabrielle irait faire ses dévotions à Paris. Le 6 avril 1599, mardi de la Semaine sainte, la maîtresse du roi gagne les bords de la Seine pour y prendre le coche d'eau qui mène à la capitale. Le roi chevauche à côté de la litière. Les adieux sont déchirants, surtout de la part de Gabrielle soudain assaillie d'un sombre pressentiment. Elle supplie le roi de ne pas la laisser partir, mais il est désormais impossible de reculer.

Gabrielle se sait peu aimée à Paris, voire détestée, et elle a décidé d'aller discrètement loger rue de la Cerisaie dans la maison, petite, mais richement meublée, du financier Zamet qui a abrité autrefois ses rendez-vous galants avec le monarque. Elle est très fatiguée et mange à peine. Le lendemain, mal reposée, elle entame néanmoins ses dévotions et se confesse en l'église du Petit-Saint-Antoine. L'après-midi, elle assiste au concert de l'office des Ténèbres, qui dure fort longtemps. Il fait chaud. Il y a foule. En sortant, elle se trouve incommodée au point de devoir rentrer en toute hâte pour s'aliter aussitôt, de vives douleurs à la tête. Une heure plus tard, elle est prise de convulsions accompagnées de souffrances si violentes qu'elle perd connaissance. Une éclampsie puerpérale vient de se déclarer. On en ignore tout alors, comme l'hypertension qui en est la cause. À cette époque, le pronostic est fatal.

On la transporte chez sa tante, Mme de Sourdis, dont l'hôtel jouxte le parvis de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, près du Louvre. Après une nuit d'accalmie, elle fait sa communion pascale. Le lendemain cependant, les convulsions et

les douleurs reprennent, plus fortes que jamais. Elle n'a plus la force d'accoucher. Affolés, les médecins décident de la délivrer. « On lui tira un enfant mort-né, de sexe masculin, à pièces et à lopins » (ancêtres barbares des forceps qui ne le sont guère moins), nous apprend le mémorialiste Pierre de L'Estoile.

Douleurs et convulsions se poursuivent. « On voyait, non sans terreur et non sans signes de croix, ce spectacle inattendu, la plus belle personne de France devenue tout à coup hideuse, effroyable, les yeux tournés, le cou tors et retourné sur l'épaule. Personne n'avait l'idée que ce mal fût naturel ; beaucoup disaient : "C'est le diable !" » nous conte Michelet.

Au milieu de ses souffrances, Gabrielle appelle à grands cris son roi qui n'aura pas le temps d'arriver. Le soir du 9 avril, elle perd connaissance et passe toute la nuit dans le coma avant de rendre son dernier soupir à l'aube du Samedi saint. Lorsque le roi parvient enfin en vue de Paris, la morte est si défigurée qu'il se laisse persuader de ne pas la voir. On ne manque pas de parler d'empoisonnement au profit du clan de Marie de Médicis. Il est vrai que cette mort soudaine tombe à point. Terriblement affecté, Henri IV prend le deuil, qu'il porte en noir, « contre la coutume de nos rois, même pour leurs femmes épousées » (L'Estoile).

En ces siècles, les accouchements, fussent-ils de reines, sont de véritables paris contre la mort. « Morte en couches », consignent à l'infini les registres paroissiaux. Pour n'en rester qu'aux favorites des rois, Agnès Sorel a connu le même sort. Maîtresse officielle du roi Charles VII, celle que l'on surnommait « la Dame de Beauté » servit de modèle au peintre du roi, Jean Fouquet. Elle a déjà donné trois filles à son royal amant, quand elle accouche prématurément d'une quatrième qui meurt à sa naissance, le 3 février 1450. Six

## MORT « NATURELLE »

jours plus tard, une infection puerpérale l'emporte, à 28 ans. Sur son lit de mort, elle a ces mots : « C'est peu de chose et orde puante que notre fragilité. »

## FRANÇOIS DE CIVILLE

23 décembre 1610

Rouen, automne 1562... Les guerres de Religion viennent de commencer. La ville, aux mains des protestants, est assiégée par l'armée catholique d'Antoine de Bourbon. Celui qui commande sa défense n'est autre que le comte Gabriel de Montgomery, ex-capitaine de la Garde écossaise du roi. Il a eu le malheur de blesser accidentellement, mais mortellement, Henri II lors du funeste tournoi du 30 juin 1559. Il a jugé plus prudent de se réfugier en Angleterre avant de revenir en France et de se joindre aux chefs protestants dont il a adopté la religion.

Les protestants défendent la ville avec acharnement. Parmi les défenseurs, François de Civille, un gentilhomme de 25 ans, se distingue à la tête d'une compagnie de cent hommes de pied. Le 15 octobre, Montgomery l'envoie défendre la porte Saint-Hilaire qui est prise d'assaut. L'affaire est chaude, si chaude qu'une balle d'arquebuse traverse la tête du vaillant capitaine. Lourde, nécessitant l'emploi d'une fourche de soutien (fourquin), de courte portée et de faible cadence de tir, l'arquebuse n'en tire pas moins une balle capable de transpercer une armure.

Civille est tombé du rempart dans le fossé. On le croit mort. Après que le combat a cessé, le soir venant, on le dépouille de ses armes et de ses vêtements avant de l'enterrer sommairement avec un de ses hommes, arquebusé lui aussi.

Informé du malheur, son domestique, Nicolas Delabarre, très attaché à son maître, entreprend de récupérer le cadavre pour lui donner une sépulture décente. Conduit par un soldat, témoin de l'événement, il a tôt fait d'enlever la mince couche de terre qui recouvre deux corps défigurés par les blessures, le sang et la boue. Le valet est sur le point de renoncer quand il avise soudain une bague à un doigt qu'il reconnaît comme étant celle de son maître. Il exhume alors son corps et le porte sur ses épaules jusqu'au caveau de sa famille pour l'inhumer.

Chemin faisant, il s'aperçoit que son cadavre respire encore, mais le miraculé n'est pas pour autant au bout de ses peines, car il est en si piètre état que le couvent où on a établi un hôpital pour les blessés ne veut pas de lui. Le fidèle Delabarre ne se décourage pas et transporte tant bien que mal le malheureux Civille jusqu'à son logis. Des médecins sont appelés, qui confirment que l'homme est toujours en vie même s'il reste inconscient. Pendant cinq jours et cinq nuits, tous les soins sont prodigués. La balle lui a fracassé la mâchoire puis est ressortie par la nuque sans toucher ni le cerveau ni une vertèbre cervicale.

Et voilà qu'au cinquième jour, Civille sort de son coma à la plus grande surprise de tous. Le ressuscité retrouve peu à peu l'usage de ses sens, mais la plaie est vilaine et les plus grands soins restent à prodiguer, d'autant que la fièvre persiste.

Pendant ce temps, la ville a fini par tomber aux mains des catholiques qui mettent à sac les demeures des protestants. Et voilà que le 26 octobre, onze jours seulement après l'arquebusade du sieur de Civille, son hôtel est envahi et pillé par des hommes d'armes. Les meubles, le lit, et François de Civille avec, sont passés par la fenêtre.

Notre infortuné atterrit sur un tas de fumier où il se trouve enfoui et où il reste à nouveau inconscient pendant de

## LEUR DERNIER JOUR

longues heures. Quand on vient le chercher pour le conduire enfin à sa dernière demeure, il donne encore signe de vie. Un cousin germain, par bonheur catholique, M. de Crasset, le prend en pitié et le fait transporter secrètement, loin de la ville, en son château près de Canteleu où, grâce à sa robuste constitution, il va pouvoir se rétablir.

Quelques années plus tard, on retrouvera François de Civille qui était passé en Angleterre, avant de s'en retourner en France pour embrasser la cause de Henri IV contre la Ligue. Devenu conseiller du parlement de Rouen, il ne signe plus désormais ses lettres que par « François de Civille, trois fois mort et enterré et, par la grâce de Dieu, trois fois ressuscité ».

Mais pourquoi trois fois ? Notre trompe-la-mort raconte dans ses Mémoires un autre épisode de résurrection, celui de sa naissance. Sa mère sur le point d'accoucher décède. On vient de l'enterrer, lorsque son père surgit d'un long voyage et exige l'exhumation. Miracle ! L'enfant vit encore. Une pareille fable tendrait à discréditer tout le reste qu'atteste pourtant Agrippa d'Aubigné qui dit l'avoir connu : « Âgé de 70 ans, ayant été mort et vivant encore. »

Finalement, le sieur de Civille va mourir dans son lit d'une fluxion de poitrine et fort vieux de surcroît : 73 ans, un record pour cette époque. Une rue de Rouen porte son nom, le faisant accéder pour le coup à une véritable immortalité.

## LE GRAND DAUPHIN

14 avril 1711

Jusqu'à son éradication, à la date officielle de 1980 (et grâce à son vaccin), la variole tuait de par le monde jusqu'à 2 millions de personnes par an. Mirabeau, Danton, Mozart, Beethoven, Staline en réchappèrent, mais ce ne fut pas le cas pour Louis de France, dit « Monseigneur », ni pour Louis XV. On parlait alors de la « petite vérole », bien distincte de la « grande », la vérole tout court, dénommée plus tard la syphilis.

En 1711, Louis de France, né en 1661, est l'héritier du trône depuis cinquante ans. Il réside un bon tiers de l'année en son château de Meudon, où il a commandé de grands travaux. Il aime à s'y entourer de sa famille, de ses amis et de ses courtisans, plus nombreux et plus assidus au fur et à mesure que vieillit son père, le Roi-Soleil. Monseigneur est âgé de 50 ans. Tenu à l'écart du pouvoir, il collectionne les porcelaines et les gemmes. Saint-Simon dit de lui qu'il « était sans vice ni vertu, sans lumières ni connaissances quelconques, radicalement incapable d'en acquérir, très paresseux, sans imagination ni production, sans goût, sans choix, sans discernement ni pour l'ennui, qu'il communiquait aux autres. [...] absorbé dans sa graisse et dans ses ténèbres ».

Veuf à l'âge de 29 ans après avoir donné trois héritiers à la couronne (le duc de Bourgogne, le duc d'Anjou et le duc

de Berry), il épouse secrètement cinq ans plus tard, en 1695, sa maîtresse, Mlle de Choin, que Saint-Simon, toujours aussi féroce (ses *Mémoires* paraissent après sa mort), décrit comme « une grosse fille écrasée, brune, laide, camarde, avec un esprit d'intrigue et de manège ».

Le mercredi 8 avril qui suit le dimanche de Pâques, Monseigneur revient de Versailles quand il s'arrête à Chaville pour s'agenouiller devant le saint sacrement qu'un prêtre va porter à un mourant. Il apprend que ledit mourant est atteint de la petite vérole et qu'il y en a « partout quantité ». Il craint fort cette terrible maladie, mais s'en croit bien à tort immunisé pour avoir attrapé enfant la « petite vérole volante » (la varicelle).

Le lendemain, il est pris de faiblesse en s'habillant. On le recouche, mais il est saisi de frissons, prélude à de la fièvre. On le saigne, comme de rigueur. Au soir, la fièvre augmente considérablement et son corps se couvre de boutons. C'est la petite vérole. Saint-Simon, qui conte toute cette scène, ajoute que « c'est un mal bien dangereux à un homme de 50 ans ».

Dès le lendemain, le vieux roi se rend près de son fils, après avoir interdit à ses petits-fils de le suivre parce qu'ils n'ont pas eu la petite vérole. Pour sa part, il a déjà contracté la maladie et il ordonne que ne restent à Meudon que ceux qui sont dans le même cas.

Le samedi 11 avril, le mal a progressé, mais « les médecins disent que Monseigneur se porte aussi bien qu'il peut se porter dans l'horrible mal qu'il a ». Fagon, premier médecin du roi, est là qui lui aussi se fait rassurant auprès des proches de Monseigneur : « Les choses vont selon vos souhaits et au-delà de vos espérances. » Il refuse que d'autres médecins soient appelés. Cependant le roi, qui vient chaque jour voir

son fils, s'inquiète. Il est frappé « de l'enflure extraordinaire du visage et de la tête de Monseigneur ».

Les symptômes s'aggravent dans la soirée du mardi 14 avril. Accouru, le curé de Meudon reçoit une confession sous la forme de bredouillis. Fagon se précipite dans les appartements du roi qui sont au-dessus de ceux de Monseigneur pour lui dire que tout est perdu. Le roi descend aussitôt dans l'antichambre du mourant, accompagné de Mme de Maintenon « qui tâchait de pleurer », note Saint-Simon. C'est la fin. Le roi veut entrer dans la chambre de son fils, mais on l'en empêche : « Il ne faut plus, Sire, désormais, que penser à vous-même. » Le Roi-Soleil va rester dans l'antichambre jusqu'à ce que son fils expire sur les 23 h 30.

Selon le protocole, le roi doit sans attendre quitter le lieu où son héritier vient de décéder. Dans la chambre du défunt, un seul fidèle reste, M. de La Vallière, qui fait venir des moines capucins pour la veillée funèbre. Les cérémonies vont être réduites au minimum, « à cause du venin de la maladie ». On laissera le dernier mot à Saint-Simon, témoin impitoyable de la disparition du Grand Dauphin (dénommé ainsi à sa mort pour le distinguer du nouveau Dauphin, le duc de Bourgogne) : « Jamais douleur ne fut plus courte que celle de la mort de Monseigneur. »

## GUY DE MAUPASSANT

6 juillet 1893

En 1877, Guy de Maupassant a 27 ans. Il n'est pas encore le conteur que l'on sait (*Boule de Suif*, son premier succès, date de 1880). Il fréquente le cercle de Flaubert, ami d'enfance de sa mère, tout en s'étiolant à une place de commis dans un ministère. On le voit dans les guinguettes, où il fait merveille dans la pratique du canotage et plus encore dans celle des grisettes. On pourrait même parler de frénésie sexuelle. Frank Harris, avec qui il se lie d'amitié, relate ses exploits dans ses Mémoires et ajoute : « Le plus curieux est qu'il se montrait plus fier de ses exploits amoureux que des contes qu'il écrivait. »

À ces petits jeux, le gaillard attrape la syphilis. Son médecin l'a longtemps nié après sa mort (secret médical oblige), mais une vente de plusieurs des lettres de Maupassant dans les années 1930 ne laisse plus aucun doute. Dans l'une d'elles, en date du 2 mars 1877, il écrit à son ami Robert Pinchon : « Tu ne devineras jamais la merveilleuse découverte que mon médecin vient de faire en moi [...]. J'ai la vérole, enfin ! La vraie ! La grande vérole, celle dont est mort François I<sup>er</sup>. La vérole majestueuse et simple, l'élégante syphilis [...]. J'ai la vérole et j'en suis fier morbleu et je méprise par-dessus tout les bourgeois. Alléluia, j'ai la vérole, par conséquent je n'ai plus peur de l'attraper et je baise les putains des rues, les rouleuses de bornes et après

les avoir baisées, je leur dis : “J’ai la vérole.” Et elles ont peur et moi je ris... »

Le temps passe. De 1880 à 1891, Maupassant publie avec un succès grandissant près de trois cents nouvelles et six romans. Cependant, très tôt, il a souffert de névralgies et d’une paralysie de l’accommodation de l’œil droit. C’est l’époque où les grands médecins s’affrontent sur la question de la paralysie générale. Cette méningo-encéphalite de la syphilis tertiaire, en un mot la folie syphilitique, est alors niée dans sa causalité par les aliénistes. Ceux-ci se refusent à admettre une origine syphilitique de la paralysie générale progressive tout en constatant ses symptômes, dans les asiles notamment. Tous s’accordent néanmoins sur le diagnostic : « Déficit psychique global et progressif, doublé ou non de productions délirantes ; idées de grandeur et de richesse, désordre des actes avec accès de fureur, embarras de la parole et difficultés de locomotion. » Il faudra attendre 1913 pour que la présence de tréponèmes de la syphilis dans l’écorce cérébrale de paralytiques généraux soit mise en évidence.

On n’en est pas là dans les années 1880. Frank Harris, après lecture du cauchemardesque *Horla*, a des doutes sur la santé nerveuse de son ami. Il affirme avoir été alerté sur cette question par un article scientifique allemand sur la syphilis. Il est saisi d’une intuition et demande à Maupassant : « Avez-vous jamais eu la vérole ? – Oui, toutes les maladies infantiles, répond-il en riant. Tout le monde l’attrape dans la jeunesse ! Mais, depuis dix ans, plus trace de rien. J’en suis débarrassé depuis longtemps. »

En attendant, les forces de l’écrivain déclinent et Harris, de plus en plus inquiet, presse Maupassant d’en finir avec « toutes ces orgies » : « Pourtant il réclamait encore de fatales caresses. La syphilis avait-elle affaibli ses fibres morales ?

Beaucoup d'entre nous ont subi, entre 40 et 50 ans, des dépressions nerveuses ; mais une abstinence inflexible, de l'exercice modéré et un changement de milieu rendent la santé et la raison. Dans le cas de Maupassant, le jeune canotier de Bougival qu'il avait été, et ses folies avec Mimi et Musette, pipèrent les dés contre lui. »

Maupassant est de plus en plus handicapé par ses troubles visuels. Il écrit en 1880 : « Cette impossibilité de me servir de mes yeux fait de moi un martyr [...]. Je ne peux pas écrire, je n'y vois plus. » En cette même année, Edmond de Goncourt note dans son *Journal* qu'il est frappé par son affreuse mine, le « décharnement de sa figure ». Et Goncourt d'ajouter : « Il ne me semble pas destiné à faire de vieux os. »

Durant l'été 1881, Maupassant, qui souffre d'horribles migraines, se confie à son vieil ami le peintre Louis Édouard Fournier : « Les mots simples me manquent. Si j'ai besoin du mot "ciel" ou du mot "maison", ils disparaissent subitement de mon cerveau. Je suis fini. » Souffre-t-il d'hallucinations ? On a parlé d'autoscopie, où le sujet se voit lui-même comme un double dans un grand stress d'angoisse et de confusion. Ce n'est pas attesté et ce que Maupassant décrit dans le *Horla* n'est pas forcément ce qu'il a vécu personnellement. Il faut néanmoins prendre en considération le témoignage de l'écrivain Paul Bourget, à qui Maupassant aurait confié : « Une fois sur deux, en rentrant chez moi, je vois mon double. J'ouvre ma porte et je me vois assis sur mon fauteuil. Je sais que c'est une hallucination au moment même où je l'ai. »

Dans ses souvenirs, François Tassart, son valet de chambre ô combien dévoué et fidèle, observe la difficulté de son maître à se mouvoir (autre symptôme de la paralysie générale). C'est lui qui se trouve aux premières loges du drame qui survient le 1<sup>er</sup> janvier 1892. Au milieu de la nuit,

il entend du bruit dans la chambre de son maître. Il accourt et trouve Maupassant debout, la gorge ouverte. « Voyez, François, ce que j'ai fait. Je me suis coupé la gorge. C'est un cas absolu de folie. » Heureusement, aucune veine n'a été sectionnée. Sommairement recousu (par le jardinier, un ancien matelot qui sait repriser les voiles !), le malheureux reste prostré jusqu'à ce que le délire s'empare de lui. Il se soulève de son lit subitement pour apostropher son valet : « François, vous êtes prêt ? Nous partons. La guerre est déclarée ! »

Un infirmier de la « maison de santé » du docteur Blanche, à Poissy, arrive enfin à Cannes, où le drame a eu lieu, pour prendre en charge le malade. Son valet accompagne l'écrivain dans le train de nuit qui les ramène à Paris. « Il est là, couché sur le lit du milieu. Il ne manifeste aucune agitation. Il est doux comme un enfant. »

Le registre médical (rendu obligatoire par la loi de 1838 sur le placement des aliénés) enregistre son admission le 7 janvier 1892 à la clinique du docteur Blanche. Le certificat dit « de quinzaine » consigne : « Atteint de lypémanie [mélancolie au sens psychiatrique] avec illusions des sens, hallucinations multiples et incessantes, délire semi-hypocondriaque et semi-orgueilleux, tendance au suicide et symptômes de paralysie générale tels que trouble de la parole, perte des réflexes, inégalité des pupilles, tremblements de la langue, etc. Dit que Dieu a proclamé du haut de la tour Eiffel qu'il est le fils de Dieu et de Jésus-Christ [...] croit que ses aliments passent par ses poumons et fait des difficultés pour se nourrir. » Il faut d'ailleurs le nourrir de force (une sonde est introduite dans l'œsophage).

Dès lors, les notations se succèdent, toutes plus désolantes les unes que les autres. Le 23 février, Maupassant croit qu'on veut le tuer, mais Dieu sait qu'il est immortel. Lui, fera mourir Dieu en lui donnant la vérole noire. Le

## LEUR DERNIER JOUR

12 mars, il professe qu'il faut garder son urine, car ce sont des pierres précieuses. Le diagnostic de paralysie générale est définitivement posé, avec ses épisodes de plus en plus fréquents d'hallucinations accompagnées d'une extrême agitation. Celle-ci fait place au début de 1893 à des crises de convulsions épileptiformes.

Ne lui administre-t-on aucun traitement ? En l'absence de remède contre la paralysie générale, on lui fait des piqûres d'ergotine Yvon, une résine extraite de l'ergot de seigle utilisée comme calmant. Autant dire rien. Interviewé à ce propos en 1974 alors qu'il avait 103 ans, le docteur Lemarchand, interne à Villejuif en 1898, s'était entendu questionner sur les « PG », nombreux à l'asile en ces années. « Il n'y avait pas de traitement spécifique. On attendait qu'ils meurent. » Le 6 juillet 1893, à 11 h 45 du matin, un nouvel épisode de convulsions provoque un coma suivi du décès. L'auteur de *La Maison Tellier* n'avait que 43 ans.

À ses obsèques, en l'église Saint-Pierre-de-Chaillot, sa mère n'est pas venue, pas plus qu'elle n'a rendu visite à son fils quand il était interné. Émile Zola prononce l'oraison funèbre, dont cette phrase quelque peu amphigourique : « Je ne veux pas dire que sa gloire avait besoin de cette fin tragique... » On l'inhume au cimetière du Montparnasse. Maupassant avait souhaité, bien longtemps auparavant, être enterré en pleine terre, sans cercueil. Mais non, il fera comme tout le monde. De même, la famille fera imprimer un faire-part avec le classique (pour l'époque) : « Muni des sacrements de l'Église. »

## SAINTE THÉRÈSE DE LISIEUX

30 septembre 1897

En 1896, Thérèse Martin n'est pas encore sainte Thérèse, mais seulement sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face, au carmel de Lisieux. Elle a pris le voile, huit ans auparavant, à l'âge de 15 ans, grâce à une dispense de l'évêché. À Lisieux, elle y retrouve ses deux sœurs aînées, Marie et Pauline.

La vie au carmel est dure, trop dure pour la jeune Thérèse dont la santé est très fragile. Pendant le carême de cette année 1896, elle suit rigoureusement les exercices de piété et le jeûne, sévère, lorsque, dans la nuit du Jeudi au Vendredi saint, elle est victime d'une première crise d'hémoptysie. La toux et le mouchoir taché de sang ne laissent que peu de place au doute : c'est la tuberculose.

La tuberculose, la grande tueuse de l'époque, cause la mort chaque année, entre 1880 et 1950, de 80 000 Françaises et Français. On en meurt surtout jeune. Frédéric Chopin avait 39 ans et l'Aiglon, 21. On prête au fils de Napoléon cette réflexion, à quelques jours de son décès : « Ma naissance et ma mort, voilà toute mon histoire. Entre mon berceau et ma tombe, il y a un grand zéro. »

La vie de sœur Thérèse au carmel reste exemplaire. S'y conjuguent l'exigence spirituelle, la piété la plus fervente, le courage et presque l'enthousiasme dans les tâches les plus ingrates de la vie quotidienne. Thérèse fait preuve d'une

camaraderie enjouée auprès de ses sœurs en religion. Elle compose cantiques et poésies et rédige sur l'ordre de sa supérieure (sa sœur Pauline) *Histoire d'une âme*, une autobiographie dans laquelle elle reconnaît sa petitesse, en prônant l'abandon avec confiance dans la bonté de Dieu.

Le 27 janvier 1897, alors qu'elle vient d'avoir 24 ans, elle écrit : « Je crois que ma course ici-bas ne sera pas longue. » Elle parvient pourtant à donner le change à ses sœurs carmélites, qui ont pour elle une grande affection. Cependant, à partir d'avril, sa vie se confond avec les étapes de la maladie qui va l'emporter.

Les vomissements, les violentes douleurs à la poitrine, les crachements de sang, la fièvre sont devenus quotidiens. On la dispense progressivement, et sans trop le lui faire sentir, des travaux les plus durs, comme la lessive. Elle doit se priver de l'exercice communautaire de la « récréation » du soir, le seul moment où les sœurs peuvent deviser ensemble. « Un jour qu'elle vint à la messe, je me mis à pleurer, écrit une religieuse. Je la suivis dans sa cellule et je la verrai toujours, assise sur son petit lit blanc et le dos appuyé sur la pauvre cloison de planches. Elle était exténuée et me regardait d'un air triste et si doux ! »

Sœur Thérèse ne quitte plus guère sa cellule, où elle continue à coudre et bien entendu à prier. « Ma petite vie, c'est de souffrir. » Le lundi de la Pentecôte, le 7 juin, elle se laisse photographier par une sœur « en vue de sa mort prochaine ». Et Thérèse de consigner : « Les novices se sont écriées en me voyant que j'avais pris mon grand air ; il paraît que je suis ordinairement plus souriante. »

Les vomissements de sang se multiplient et s'aggravent au cours de l'été. La fièvre ne quitte plus la malade, qui étouffe. À l'infirmerie du carmel, elle git désormais sur son lit de fer entouré de rideaux. Toute la communauté est en larmes.

## MORT « NATURELLE »

Le 30 juillet au soir, on lui administre l'extrême-onction, mais ce n'est pas encore la fin. Le mois d'août voit une période de rémission, mais les terribles souffrances ne tardent pas à s'emparer d'elle de nouveau. « La tuberculose est arrivée au dernier degré », constate le médecin. Le mot tabou de tuberculose est prononcé pour la première fois.

Elle entre en agonie dans les derniers jours de septembre après avoir demandé à la supérieure : « Ma mère, est-ce l'agonie ?... Comment vais-je faire pour mourir ? Jamais je ne vais savoir mourir ! » L'agonisante halète : « Quand est-ce que je vais être tout à fait étouffée ? Je n'en peux plus ! Ah ! Qu'on prie pour moi ! Jésus ! Marie ! »

Thérèse rend son âme à Dieu le jeudi 30 septembre 1897, vingt minutes après 19 heures. « Rendre son âme » n'est d'ailleurs pas le terme qui convient pour Thérèse de Lisieux, canonisée en 1925. L'une de ses dernières paroles fut : « Je ne meurs pas, j'entre dans la vie. »

## CAMILLE CLAUDEL

19 octobre 1943

En 1905, Camille Claudel est au sommet de son art. Cette année-là, elle donne son marbre de *Vertumne et Pomone*. Mais c'est aussi l'année où elle commence à entrer dans la folie paranoïaque. Elle est persuadée que l'absence de commandes est due à Rodin (dont elle est séparée depuis 1892). Elle vit recluse dans son atelier du quai de Bourbon. Son frère cadet, Paul Claudel, note dans son *Journal*, quatre ans plus tard : « À Paris, Camille folle. Le papier des murs est arraché à longs lambeaux, un seul fauteuil cassé et déchiré, horrible saleté. Elle, énorme, et la figure souillée, parlant incessamment d'une voix monotone et métallique. » Elle brise ses ébauches en plâtre et brûle ses papiers pour se venger de ses « ennemis ».

À la mort de son père qui la protégeait, elle est internée en mars 1913 à l'asile de Ville-Évrard, près de Paris, à la demande de sa mère et de son frère. Elle a 49 ans. Le certificat médical préalable du docteur Michaux, qui l'a soignée à plusieurs reprises, signale sa réclusion volontaire, sa saleté, ses vêtements en guenilles et surtout son délire de persécution : « Elle a toujours la terreur de *la bande à Rodin*. » Les rapports médicaux de l'asile rapportent le même délire. Une campagne de presse ne s'ensuit pas moins contre la « séquestration légale » de l'artiste, accusant sa famille de vouloir se débarrasser d'elle.

Commence alors un internement qui va durer trente ans. En septembre 1914, Camille est transférée à l'asile d'aliénés de Montdevergues, près de Montfavet, dans le Vaucluse. Au début, elle écrit de nombreuses lettres à son frère, à sa mère, qui ne viendra jamais la voir (tout comme sa sœur), et au docteur Michaux, auprès de qui elle plaide pour sa libération. Et puis elle s'enfonce de plus en plus dans la folie. Seul son frère lui rend quelques visites rapides.

Les années passent, inexorables. Elle reste assise des heures sur une petite chaise devant sa chambre, muette et perdue dans son délire. Elle nourrit des chats. « Elle est polie et ne se fâche jamais », consigne une infirmière. Les rapports médicaux, de plus en plus succincts, font état d'un « affaiblissement intellectuel » (au sens d'un début de démence). Après la mort de sa mère en 1929, Paul est devenu son tuteur légal.

Une guerre succède à l'autre, et avec elle l'occupation allemande. La France a faim et froid aussi. Le « système D » et le marché noir suppléent aux cartes de rationnement, sauf dans les hôpitaux et les asiles, où tombe le couperet du prix de la journée à ne pas dépasser. Alors s'installe le cycle infernal des restrictions qui conduisent à la sous-alimentation et bientôt à la famine. Loin de laisser les choses aller comme on les en a souvent accusés, les médecins aliénistes sonnent l'alarme. Cependant, dans un contexte général de pénurie, les asiles d'aliénés sont loin d'être prioritaires.

Chez les plus faibles, la cachexie s'installe, avec sa fonte musculaire et son épuisement général. Les rares photos des malades prises clandestinement par les médecins font penser à celles des camps de concentration au moment de leur libération. La surmortalité due à la famine, directement ou indirectement (notamment « la tuberculose des affamés »), provoque ainsi pendant l'Occupation une surmortalité effroyable de 45 000 malades mentaux. Séraphine de Senlis,

internée à l'asile de Clermont-sur-Oise à partir de 1932, meurt de cette façon le 11 décembre 1942, dans l'annexe de Villers-sous-Erquery. « Cueille de l'herbe pour manger la nuit ; mange des détritrus », consigne le registre médical.

Camille n'échappe pas à cette tragédie. On est alors en septembre 1943, en pleine famine. Elle aussi est en train de mourir de faim. Lorsque son frère vient la voir, le 20 septembre, il ne peut l'ignorer puisqu'une parente qui a rendu visite à Camille peu de temps auparavant lui a écrit qu'elle est quasiment mourante, ajoutant : « Elle a de l'œdème provenant de la carence alimentaire. Sa doctoresse dit qu'un petit paquet tous les quinze jours (par la poste, c'est plus sûr) lui serait bien nécessaire. » Oui, mais Camille fait partie de ceux que l'on appelle « les privés de colis » (au sens où ils n'en reçoivent jamais) et son frère arrive en effet ce jour-là, comme les autres, les mains vides.

« Le directeur me dit que ses fous meurent littéralement de faim : 800 sur 2 000 ! La doctoresse sage et frêle. Camille dans son lit ! Une femme de 80 ans qui paraît bien davantage ! L'extrême décrépitude, moi qui l'ai connue enfant et jeune fille dans tout l'éclat de sa beauté et du génie ! Elle me reconnaît, profondément touchée de me voir, et répète sans cesse : "Mon petit Paul, mon petit Paul !" L'infirmière me dit qu'elle est en enfance. »

Camille décède le 19 octobre 1943 à 2 heures. « Ictus apoplectique », indique le certificat de décès. On ne va tout de même pas écrire : « Morte de faim. » Paul Claudel ne se rend pas à l'inhumation qui a lieu dans le carré des aliénés, au cimetière de Montfavet, en présence de quelques religieuses. Cette grande artiste sera morte dans l'oubli le plus total. Sur sa « tombe », une simple croix, l'année de sa mort et un numéro : « 1943 – 392 ».

Lorsque le fils de Paul Claudel, Pierre, s'avisera de lui donner une sépulture décente, il s'entendra dire que ses

## MORT « NATURELLE »

ces cendres ont été transférées dans l'ossuaire des indigents. Un cénotaphe a été finalement érigé dans le cimetière de Montfavet à l'initiative de Reine-Marie Paris, la petite-nièce de Camille.



## ACCIDENT

« Combien de gens meurent dans les accidents, pour ne pas lâcher leur parapluie. »

PAUL VALÉRY



Louis III, Louis IV d'Outremer, Louis V, Philippe de France, Charles VIII, Henri II, Stanislas Leszczynski, Albert Londres, Grace de Monaco, Albert Camus, le général Leclerc, Daniel Balavoine, Florence Arthaud, Clement Vallandigham, Garry Hoy, Sirkka Sari, Claude François, Franz Reichelt, Louis Henri de Bourbon, Rudolf Diesel et...

... Émile Zola, le 29 septembre 1902, le général Patton, le 21 décembre 1945, Marcel Cerdan, le 28 octobre 1949, James Dean, le 30 septembre 1955.



Étymologiquement, le mot latin *accidens* signifie « ce qui survient, ce qui était imprévisible ». Mais après tout, la crise cardiaque également, surtout dans les temps anciens. Ne compliquons pas. On voit l'idée générale.

Six rois de France au moins sont morts d'accident. Le premier d'entre eux, Louis III, aux premiers temps des Carolingiens, se fracasse le crâne le 5 août 882 sur le linteau d'une porte basse où il prétend passer à cheval. Il poursuivait par jeu (on l'espère !) la fille d'un certain Germond qui courait se réfugier dans la maison de son père. On manque de sources sur cet épisode, tout comme sur celui de la mort de Louis IV, dit « d'Outremer » (il a passé son enfance en Angleterre). Il chevauche avec ses compagnons sur la route reliant Reims à Laon, sa capitale, quand il aperçoit un loup à l'orée d'une forêt. Le jeune roi, qui n'a que 24 ans, lui court sus en lançant son cheval au grand galop. C'est alors que Louis IV, quoique cavalier accompli, chute. Transporté à Reims, il y décède des suites de ses blessures.

Dans un scénario assez identique, Louis V, son petit-fils, subit le même sort. Jeune roi de 21 ans, il ne règne que depuis un an, deux mois et vingt jours, lorsque le 21 mai 987 il fait une chute mortelle au cours d'une partie de chasse dans la forêt de Senlis.

Et c'est encore une chute de cheval qui tue Philippe de France, qui a succédé en 1129 à son père, Louis VI le Gros. L'histoire a toujours été discrète sur les circonstances de sa mort qui furent jugées peu flatteuses, voire ignominieuses. Le 13 octobre 1131, ce très jeune roi, 15 ans, se déplace à cheval dans un Paris alors peu urbanisé, émaillé de jardins et d'enclos, aux rues non pavées, lorsqu'un porc échappé se jette sous sa monture. Apeuré, le cheval se cabre et son cavalier tombe lourdement, la tête allant heurter le sol ou peut-être une pierre en saillie. Transporté sans connaissance dans une maison voisine, il y meurt quelques heures plus tard.

Les esprits sont doublement frappés : d'abord par cet accident stupide qui vient ôter la vie d'un roi si jeune, mais aussi par l'image d'un cochon régicide ! Mourir à l'occasion d'une chasse au sanglier, passe encore, mais à cause d'un vulgaire cochon ! Les enluminures de l'époque nous montrent, se jetant sur la monture royale, non un pourceau bien gras, mais une bête noire et apparemment furieuse et véloce. Suger, abbé de Saint-Denis et qui a été principal ministre de Louis le Gros avant de devenir celui de Louis VII, dit « le Pieux », frère de l'infortuné défunt, évoque dans ses écrits ce *porcus diabolicus*.

Mieux attesté est le dernier jour de Charles VIII, le 7 avril 1498. Ce fils et successeur de Louis XI est le premier roi de France à vivre à l'italienne, à donner du temps à des loisirs nouveaux rompant avec l'éternelle chasse à courre de ses devanciers (et de ses successeurs). Un roi à la mode, pour lors âgé de 28 ans. Le premier souverain de la France de la Renaissance.

Et ce 7 avril 1498, pour distraire la reine qui se remet au château d'Amboise de son dernier accouchement, le roi l'emmène voir une partie de jeu de paume (l'ancêtre du

tennis) qui se joue dans les fossés du château. Au débouché d'une galerie en sous-sol, sa tête heurte violemment le linteau d'une porte basse. Il chancelle, mais ne perd pas connaissance. Il assiste à la partie, qu'il commente avec ses proches, quand, vers 14 heures, il s'écroule soudain, sans pouvoir parler. Commencent alors neuf heures d'agonie au cours desquelles les médecins s'agitent en vain pour le sauver. Pendant tout ce temps, il reste sur une couche de fortune dans une galerie nauséabonde. Des convulsions font craindre le « haut mal » (épilepsie) et plus personne dès lors ne s'avise de toucher au roi, qui meurt vers 23 heures, après quinze ans de règne. La branche directe des Valois vient de s'éteindre à cause d'une porte trop basse.

Au petit jeu risqué du diagnostic rétrospectif, on peut penser à un accident vasculaire cérébral du fait que, dans la semaine précédant l'accident, le roi s'était plaint de malaises évoquant l'hypertension artérielle. Voilà qui nous ramènerait aux morts naturelles.

Aussi dramatique que « spectaculaire » est la mort de Stanislas Leszczyński, le 23 février 1766. Roi de Pologne confortablement exilé en France (il a été détrôné deux fois) et beau-père de Louis XV, il vit paisiblement, à 89 ans, dans son château de Lunéville en Lorraine. Lourd et impotent, il somnole ce jour-là devant sa cheminée où brûle un bon feu, lorsque la ouate du bas de sa robe de chambre s'enflamme sans qu'il y prenne garde. Quand il s'en avise, il tente de se lever de son fauteuil, mais tombe dans le feu. L'odeur de la chair calcinée fait tardivement accourir la domesticité. Il ne meurt pas aussitôt, mais au terme d'une longue agonie de dix-huit jours.

Que de mots de la fin n'a-t-on pas prêtés à l'infortuné vieillard ! On ne retiendra que celui d'un message qu'il dicta à sa fille chérie, la reine de France : « Vous m'aviez conseillé

de me préserver du froid. Vous auriez plutôt dû me dire de me garder du chaud ! »

Après le feu, l'eau, ou plus précisément l'eau après le feu... Le 16 mai 1932, le petit paquebot *Georges Philippart* lancé deux ans plus tôt à Saint-Nazaire fait route du Japon vers la France et se trouve alors au large de l'actuel Yémen. À son bord voyage le grand reporter Albert Londres, 48 ans, célèbre pour ses articles dénonçant les conditions de vie faites aux bagnards de Cayenne ou encore pour ses enquêtes fracassantes sur les asiles d'aliénés. Après avoir failli rater son embarquement, il se cantonne dans sa cabine de première classe pour mieux veiller sur ses notes et ses brouillons, prélude à un nouveau reportage à sensation sur l'invasion japonaise en Chine. Encore une série d'articles qui va faire du bruit.

L'installation électrique de ce paquebot flambant neuf est défectueuse. Au voyage aller, des courts-circuits se sont produits, et même des petits départs de feu. À 2 heures dans la nuit du 15 au 16 mai, un incendie se déclare, dû à un nouveau court-circuit. Repéré tardivement, il résiste aux extincteurs et se propage rapidement. La décoration du paquebot, très luxueuse, utilise d'abondance des lambris en bois exotique, vernis à la cellulose (très inflammable). Quant aux câbles électriques, ils sont élégamment et très imprudemment dissimulés derrière des cloisons.

La plupart des passagers sont évacués dans l'ordre, à l'exception de cinquante-quatre d'entre eux qui se trouvent prisonniers de l'incendie après une fermeture quelque peu précipitée des portes étanches. Albert Londres est du nombre. Coincé dans sa cabine et condamné à brûler vif, il ne lui reste que le hublot dans lequel il s'est engagé à mi-corps en appelant à l'aide. Il pourrait se jeter à l'eau, mais c'est plus facile à conseiller rétrospectivement que de

sauter au milieu de la nuit au-dessus d'un gouffre noir et menaçant. Et d'ailleurs sait-il nager ?

L'officier mécanicien du *Georges Philippar* témoigne : « J'étais sur le pont des embarcations quand j'ai entendu les appels d'une cabine de luxe du pont immédiatement inférieur et j'ai vu alors un passager qui sortait par le hublot et qui appelait à l'aide. C'était, je l'ai su depuis, M. Albert Londres. Je lui ai lancé une manche à eau [...] il s'est glissé hors de la cabine et a commencé à se hisser à la force des bras pour atteindre le pont des embarcations. Le considérant comme en sûreté, je suis allé au secours des enfants et des femmes qui, rassemblés sur le pont supérieur, étaient inquiets et ne savaient que faire. » Que se passe-t-il alors ? La manche se rompt-elle ou, plus vraisemblablement, Albert Londres lâche-t-il prise ? Toujours est-il qu'on ne le revit plus. Cinquante-trois autres passagers disparaissent avec lui.

On évoquera à peine des accidents mortels bien connus comme celui de Grace de Monaco se tuant au volant de sa voiture le 14 septembre 1982, celui d'Albert Camus, le 4 janvier 1960, à la place du mort à bord d'une Facel Vega FV3B percutant un platane à plus de 130 kilomètres-heure, et plus encore celui de la princesse Diana le 31 août 1997 à Paris, sous le pont de l'Alma, qui déclencha un véritable ouragan médiatique.

Accident d'avion pour le général Leclerc le 28 novembre 1947, d'hélicoptère lors du Paris-Dakar pour Daniel Balavoine, le 14 janvier 1986. Crash d'hélicoptère encore pour Florence Arthaud le 9 mars 2015 en Argentine, mais avec une mention spéciale, car elle a trompé la mort par deux fois. Déjà, à 17 ans, un grave accident de voiture l'a plongée dans le coma. Paralysée, il lui a fallu deux ans pour se remettre. Et puis, le 29 octobre 2011, elle tombe de son voilier au milieu de la nuit lors d'une course alors qu'elle

se trouve au large du Cap Corse. Elle a été la première femme victorieuse de la Route du Rhum en 1990, mais cette nuit-là, elle est « dans le bouillon », sachant parfaitement nager mais vouée à l'hypothermie d'autant plus vite qu'elle a dû se débarrasser de son harnachement. De plus, elle a perdu ses lunettes et ne parvient pas à actionner son téléphone étanche qu'elle conserve toujours avec elle. Après avoir réussi, non sans peine, à l'ouvrir, elle l'éteint aussitôt dans une erreur de manipulation. Inexorable, le temps passe et l'étanchéité de son appareil est rien moins qu'assurée. Celui-ci finalement tient le coup et la navigatrice établit un contact. Elle est sauvée, ce jour-là en tout cas.

Tous les accidents mortels sont par définition stupides, mais certains le sont plus que d'autres. Le 17 juin 1871, Clement Vallandigham, 51 ans, avocat, journaliste et homme politique qui s'est opposé au gouvernement d'Abraham Lincoln au moment de la guerre de Sécession, plaide pour prouver l'innocence d'un de ses clients accusé d'homicide lors d'une fusillade dans un bar. Il s'emploie à reconstituer les faits de façon réaliste – tellement réaliste qu'il se tue avec le pistolet qu'il croit déchargé. Ceci vaut au client de l'infortuné avocat d'être, après un autre procès, finalement acquitté.

Accident stupide encore et tout à fait étonnant que celui qui tue Sirkka Sari le 30 juillet 1939. Cette actrice finlandaise de 19 ans est pour lors en plein tournage de son troisième film. Le soir, on fait la fête dans le grand hôtel balnéaire flambant neuf, *Aulanko*, au bord du lac Vanajavesi. À un moment, la jeune actrice entreprend de monter sur le toit en compagnie d'un assistant. Là, elle avise une haute cheminée, au périmètre imposant. Elle se persuade, probablement éméchée, qu'il s'agit là d'un petit belvédère et entreprend d'y grimper par son échelle métallique. Quand

elle croit poser le pied sur ce qu'elle suppose être la plateforme, c'est pour tomber dans le conduit de la chaudière.

Mais alors, pas de Français ? Oh, que si ! À commencer par Claude François manipulant une applique électrique alors qu'il est dans son bain (11 mars 1978).

Parlons plutôt de l'accident mortel (et prévisible) de François Reichelt, un tailleur pour dames d'origine autrichienne, installé à Paris en 1900. En ces temps des débuts de l'aviation, la question du parachute commence à se poser judicieusement. À partir de 1910, le tailleur, en s'inspirant de la morphologie des chauves-souris, a commencé à « mettre au point » un costume-parachute en toile de caoutchouc. Un premier essai se solde par un échec, mais le saut n'est que de 10 mètres, avec une solide couche de paille pour l'atterrissage. Pour son infortune, le tailleur s'obstine et décide, si l'on ose dire, de frapper un grand coup. Le 4 février 1912, il se jette du premier étage de la tour Eiffel (57 mètres), avec l'issue que l'on devine. La scène, pathétique, a été filmée. On voit le malheureux hésiter longuement avant de se jeter dans le vide.

Au matin du 27 août 1830, Louis VI Henri de Bourbon-Condé, le père du duc d'Enghien, fusillé à Vincennes sur ordre du Premier consul Bonaparte, est retrouvé par son valet de chambre pendu à l'espagnolette de la fenêtre de sa chambre du château de Saint-Leu (Val-d'Oise) par deux mouchoirs de soie noués ensemble, avec les pieds touchant le sol. Dans ce qu'on va appeler « l'énigme de Saint-Leu », la thèse de l'assassinat politique sur ordre du tout nouveau roi Louis-Philippe est écartée pour s'en tenir à celle du suicide, qui pourtant ne tient guère. Il a perdu trois doigts de la main droite à la guerre et ne peut plus lever son bras gauche après une fracture mal réparée de la clavicule. Il aurait été incapable de nouer solidement les deux foulards

ensemble. De surcroît, rien dans la vie du prince, qui, à l'âge de 74 ans, vivait dans une retraite plus que fortunée, n'explique un suicide.

On s'applique en fait à cacher que le vieux prince se livrait à des jeux interdits avec la baronne de Feuchères, 40 ans. Le jeu se nomme (et se nomme toujours) « asphyxie érotique » ou, plus savamment, « asphyxiophilie ». Dans les milieux des courtisanes, on dit plus simplement « jeu du foulard ». Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, les médecins s'étaient aperçus d'une soudaine érection des pendus – d'où l'idée de stimuler ainsi l'impuissance masculine. À ce jeu, la baronne est experte, mais cette nuit-là elle dosa mal sa prestation. Dans les milieux bien informés, on ne la désigna plus que sous le sobriquet de « l'Espagnolette ».

Accident, suicide ou assassinat ? Telle est la question que l'on peut se poser à propos de la mort de Rudolf Diesel, ingénieur allemand né à Paris en 1858 et célèbre pour l'invention du moteur à combustion interne portant son nom. Le 21 septembre 1913, il est à bord du paquebot *Dresden* qui a appareillé d'Anvers pour Londres. Il s'apprête à y discuter de nouveaux contrats, y compris avec la Royal Navy, alors que, à quelques mois de la Grande Guerre, la tension entre l'Allemagne et le Royaume-Uni est à son comble.

Retiré dans sa cabine vers 22 heures, Diesel a demandé à ses collaborateurs de venir le réveiller à 6 h 15. À l'heure dite, le 30 septembre, quand on vient le chercher, la cabine est vide et le lit non défait. Les recherches à bord sont vaines. Il a disparu. Dix jours plus tard, l'équipage d'un cargo néerlandais découvre un cadavre flottant sur la mer. Celui-ci est dans un tel état de décomposition que le capitaine n'en veut pas à son bord et le laisse aux caprices des flots. On a trouvé sur lui un portefeuille et des objets personnels qui établissent qu'il s'agit de Rudolf Diesel.

## ACCIDENT

On se perd en conjectures sur les causes de sa mort. L'homme est-il allé se promener sur le pont et s'est-il accoudé au bastingage pour être soudain victime d'un brusque coup de roulis qui l'aurait précipité à la mer ? La version officielle penche dans ce sens, mais on veut oublier que, déjà âgé de 55 ans, Diesel était dépressif et physiquement usé. De surcroît sa situation financière n'était pas fameuse. L'hypothèse du suicide ne peut pas être écartée. Reste celle de l'assassinat. L'esprit fertile des journalistes ne manque pas en effet d'évoquer des agents secrets du Kaiser s'emparant du malheureux au milieu de la nuit et allant le balancer par-dessus bord parce qu'il s'apprêtait peut-être à doter des sous-marins britanniques de moteurs Diesel.